

SYNTHESE DES REPONSES A LA CONSULTATION PUBLIQUE

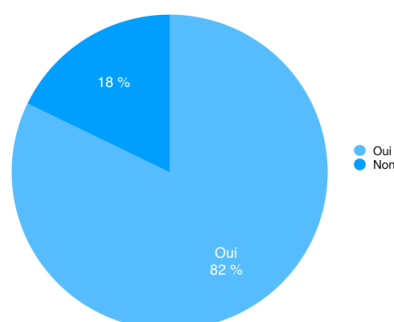
Septembre 2017

180 personnes ont participé à cette première consultation publique. Nous les remercions pour la grande richesse de leurs réponses développées, qui témoignent d'un véritable intérêt à contribuer au débat public.

Question 1

Devons-nous prévoir de nouveaux mécanismes de subventions pour les associations et projets d'intérêt général, notamment à l'étranger (à hauteur des sommes correspondant à l'ancienne réserve parlementaire) ?

Devons-nous prévoir de nouveaux mécanismes de subventions pour les associations et projets d'intérêt général, notamment à l'étranger (à hauteur des sommes correspondant à l'ancienne réserve parlementaire) ?



La grande majorité des personnes ayant participé à la consultation considère qu'il est important de prévoir de nouveaux mécanismes de subventions pour les associations et projets d'intérêt général.

Ces personnes soulignent qu'il est important de **pérenniser l'action d'associations** qui répondent à des besoins réels des Français.e.s de l'étranger ou de soutenir de nouvelles initiatives susceptibles d'avoir un impact réel sur le terrain. Cette idée de terrain, de relais local, est également considérée par plusieurs comme une spécificité intéressante. Pour beaucoup, l'idée de **rayonnement de la France** est liée au soutien de ces associations et de ces projets d'intérêt général.

Par ailleurs, nombreuses sont les personnes qui appellent de leurs vœux un mécanisme d'attribution qui soit plus transparent que le précédent, et ce pour l'ensemble des acteurs et actrices impliqu.e.s :

- pour celles et ceux qui attribuent : **transparence** sur les critères, sur les domaines d'action, sur les associations retenues
- pour les associations qui reçoivent la subvention : **suivi des dépenses**, reddition de comptes, impact

Les personnes contre l'idée de prévoir de nouveaux mécanismes de subventions évoquent les économies annoncées du budget de l'État.



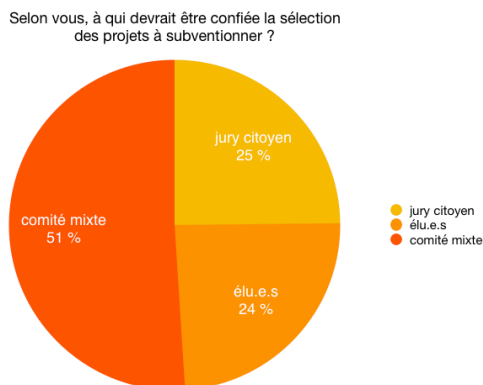
Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Question 2

Selon vous, à qui devrait être confiée la sélection des projets à subventionner ?



A cette question, la moitié des personnes ayant répondu à la consultation considère qu'un **jury mixte devrait être en charge de la sélection des projets à subventionner.**

Les réponses se partagent ensuite à quasi égalité entre un jury citoyen tiré au sort parmi des volontaires (25%) et un comité d'élu.e.s (24%).

Les arguments en faveur d'un comité mixte tournent autour de l'intérêt d'associer la légitimité et la connaissance globale du terrain des élu.e.s avec une connaissance plus fine des enjeux concernant certains domaines par des responsables d'associations ou autres experts. Les notions de transparence et de clarté sont également évoquées à de nombreuses reprises.

Les arguments en faveur d'un jury citoyen sont principalement l'intérêt de bénéficier de perspectives et d'expériences diversifiées, éloignées de tout clientélisme.

Les arguments en faveur d'un comité d'élu.e.s sont la légitimité qu'ont les élu.e.s à représenter les Français.e.s, la responsabilité (ils et elles sont redevables de leurs choix), ainsi qu'une connaissance large de la circonscription (ses caractéristiques, ses problématiques comme ses besoins).

D'autres encore proposent une première sélection ouverte à l'ensemble des citoyen.ne.s via une plateforme numérique, suivie de la sélection finale par des élu.e.s ou par un comité mixte.



Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco

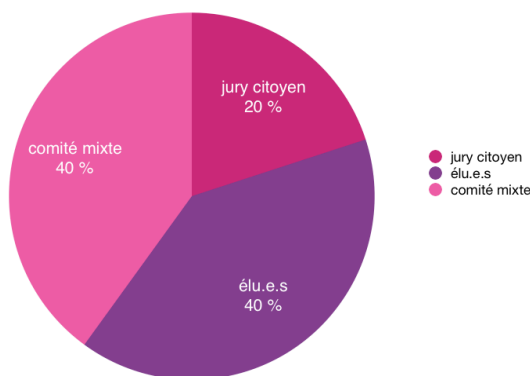


LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Question 3

Selon vous, qui devrait répartir le montant global des subventions parmi les projets sélectionnés ?

Selon vous, qui devrait répartir le montant global des subventions parmi les projets sélectionnés ?



On retrouve les mêmes arguments que pour la question précédente, mais, cette fois-ci, **les réponses se partagent quasi également entre une répartition confiée aux élu.e.s et une répartition confiée à un comité mixte.**

Confier la répartition aux élu.e.s est souvent justifié notamment par le fait qu'ils et elles sont redevables de l'utilisation de l'argent public, contrairement aux citoyen.ne.s, et qu'ils ont une expertise certaine de la circonscription.

Ceci dit, on retrouve avancé l'argument du **refus du clientélisme** et de la connaissance fine du terrain en faveur d'un jury citoyen ou d'un jury mixte. Certain.e.s préconisent également la participation des chambres du commerce et des services consulaires.



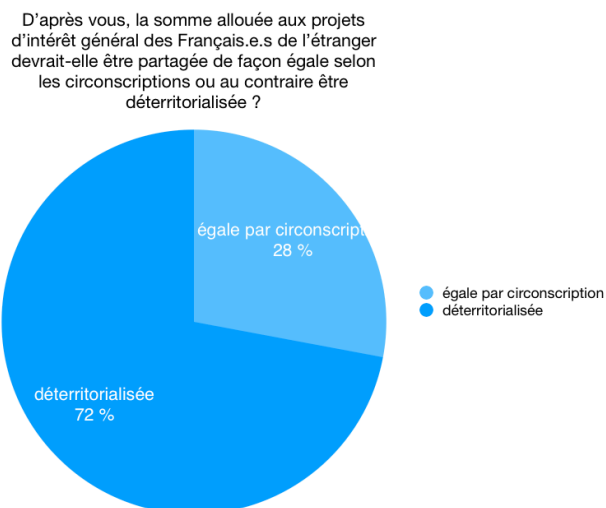
Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Question 4

D'après vous, la somme allouée aux projets d'intérêt général des Français.e.s de l'étranger devrait-elle être partagée de façon égale selon les circonscriptions ou au contraire être déterritorialisée ?



On voit ici que **les personnes ayant répondu penchent nettement en faveur d'une déterritorialisation de la répartition de ces sommes**, l'argument le plus fréquent étant que toutes les circonscriptions ne connaissent pas les mêmes besoins.

Par ailleurs, il est mentionné à plusieurs reprises que le critère principal de l'attribution de subventions devrait être la **qualité du projet** présenté ainsi que son impact plutôt que son assise territoriale.

En revanche, beaucoup de personnes en faveur de la déterritorialisation soulignent la **difficulté d'estimer les besoins différents**.

Il faut également préciser qu'un nombre non négligeable de personnes penchant pour la déterritorialisation avancent le même argument que celles qui optent pour un partage égal, à savoir que la répartition devrait se faire selon le nombre de Français vivant dans la circonscription (qui s'avère à peu près équivalent pour chaque circonscription).



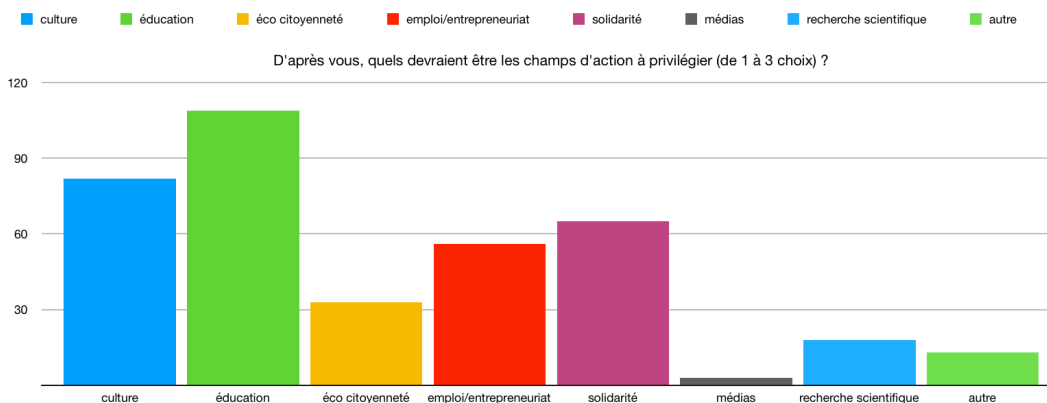
Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Question 5

D'après vous, quels devraient être les champs d'action à privilégier (de 1 à 3 choix) ?



À cette question, l'éducation puis la culture arrivent en tête, suivies de la solidarité et de l'emploi/entrepreneuriat.

Pour les personnes ayant répondu, ces sommes devraient en effet servir au **rayonnement de la France** à l'étranger et au **renforcement des liens avec la métropole** (culture et éducation), et au **soutien des Français.e.s de l'Étranger** dans leur quotidien et leur intégration (éducation et emploi/entrepreneuriat).



Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco

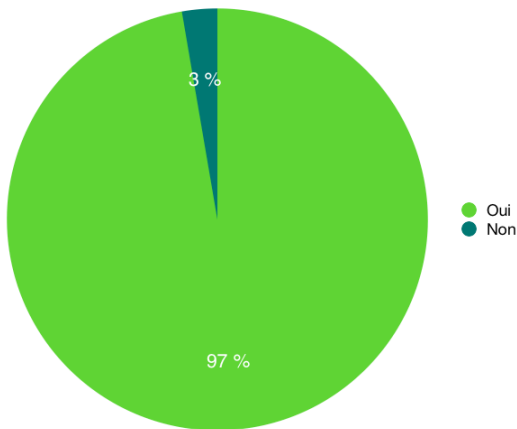


LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

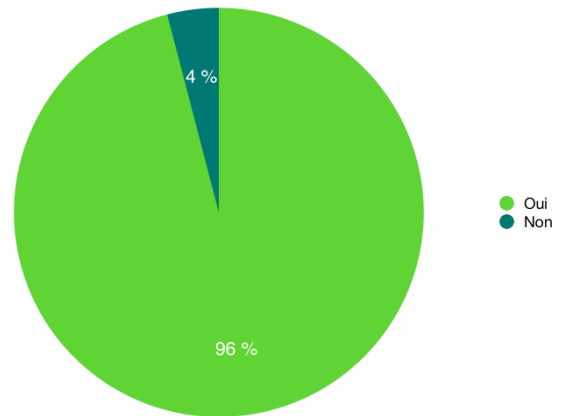
Question 6

D'après vous, les organismes bénéficiaires devraient-ils faire une reddition de comptes à la fin du projet ? Et les critères de sélection ainsi que les choix finaux devraient-ils être rendus publics ?

D'après vous, les organismes bénéficiaires devraient-ils faire une reddition de comptes à la fin du projet ?



D'après vous, quelle que soit la modalité d'attribution choisie, le conseil qui attribue les subventions devrait-il rendre public les critères de sélection et les choix finaux ?



L'écrasante majorité des personnes ayant répondu à la consultation souhaite, comme indiqué en réponse libre dès la première question, plus de **transparence tout au long du processus** et pour l'ensemble des acteurs et actrices concerné.e.s.

Y a-t-il un ou d'autres aspect(s) de la question que vous considérez pertinent(s) d'aborder ?

Les autres aspects qui reviennent le plus souvent sont :

- possibilité de ne pas attribuer la totalité de la somme une année, le reste étant utilisable pour les années suivantes.
- envisager une subvention comme un soutien temporaire lorsque d'autres sources de financement peuvent être privilégiées

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !



Samantha Cazebonne
Députée des Français de l'étranger
5ème circonscription
Espagne - Portugal - Andorre - Monaco



LA RÉPUBLIQUE
En Marche !